

monarchie, il y a indication qu'un souverain qui ne donnerait pas d'ombrage à au moins deux puissances pourrait être nommé.

Cette dernière indication n'était que subsidiaire; elle était au troisième ou quatrième plan.

Voilà la situation bien nette, bien claire. Maintenant il y a des personnes qui ont trouvé que cette hypothèse d'une monarchie substituée à une république était odieuse, et qu'il fallait la flétrir. Messieurs, le gouvernement de la France respecte profondément l'indépendance des peuples et le principe de la souveraineté nationale. L'indépendance des peuples, c'est un principe que la France a écrit sur son drapeau et avec son épée sur l'Europe. (*Mouvement.*) Si nous prévoyons une organisation quelconque qui pourrait avoir lieu dans un pays, ce ne saurait être pour préparer des obstacles à la liberté, dont nous connaissons les ressources et l'avenir. (*Très-bien!*)

Mais il y a un pays qui ne saurait être suspect de propension pour la monarchie, un pays qui a un grand respect pour



Une femme de ranchéro.

la souveraineté populaire, je veux parler des États-Unis; quelle est la pensée, quel est le désir des États-Unis? Une dépêche du président de cet État, en date du 12 janvier 1860, porte ceci :

« Le Mexique devrait être une république prospère. Est-il possible qu'un tel peuple soit abandonné à l'anarchie et à la ruine sans que nous fassions quelque effort pour le délivrer et le sauver? Les États-Unis laisseront-ils cet État se détruire lui-même et le ruiner? Un gouvernement comme celui du Mexique, qui ne peut réprimer de tels attentats, déserte tous ses devoirs. C'est à Mexico qu'il faut aller. Il faut pénétrer dans l'intérieur du pays pour trouver les coupables.

« Il faut aller à Mexico chercher réparation du passé et les garanties de l'avenir. Le Mexique est un navire à la dérive. En bon voisin, le gouvernement des États-Unis doit présenter une main secourable pour le piloter. (*Bruit.*) S'il ne le fait pas, il est à croire que d'autres le feront. » (*Nouvelle agitation.*)

Messieurs, je m'appesantis peut-être trop sur ces faits. (*Non, non!*) Mais je veux démontrer que pour tous les gouvernements, qu'il s'agisse d'États ayant à leur tête un empereur, un roi ou un président, il n'y avait qu'une seule et unique

politique pour la réparation des dommages éprouvés et des avanies subies, il n'y avait plus qu'un seul moyen : frapper au cœur le gouvernement mexicain, en pénétrant dans Mexico; il n'y avait qu'une espérance : voir le peuple se relever et manifester ses intentions.

Voilà donc un premier point du débat bien établi!

Notre situation et nos projets se dessinent nettement.

Il n'y a rien là qui ressemble à ces hypothèses aventureuses inventées par ceux qui ne savent pas le fond des choses, qui supposent qu'un grand gouvernement va de gaieté de cœur compromettre le sang de ses soldats et les biens de la France!

De telles suppositions, dénuées de tout fondement, n'obtiendront pas de faveur dans cette assemblée. »

CHAPITRE IX

Explications de M. Billault. — L'action combinée des trois puissances. — Conduite du plénipotentiaire espagnol. — Espérances de négociations. — Décrets de Juarez. — M. Calderon Collantes recommande l'énergie. — A qui incombe la responsabilité de la convention de la Soledad. — Nouvelles persécutions de Juarez contre les étrangers.

M. Billault disait vrai; des marques d'approbation l'accueillirent; puis, comme on craignait que ses forces fussent épuisées par d'aussi longs développements, on lui cria de toutes parts : « Reposez-vous! suspendons la séance! »

Elle fut en effet suspendue, et au bout de dix minutes, M. Billault reprit :

« Messieurs, l'emploi de la force était résolu. Les trois puissances envoient une expédition combinée. Les rôles de chacun sont distribués. L'Espagne envoie 6 ou 7,000 hommes; la France 2,500 hommes; l'Angleterre une flotte et quelques soldats de marine destinés à être momentanément débarqués.

Messieurs, on a assimilé la retraite des Anglais à celle des Espagnols. Je n'admets pas cette assimilation; je ne m'explique sur aucun des faits; j'établis seulement une différence qui ne peut être niée. L'Espagne, convaincue qu'il fallait pénétrer dans l'intérieur du pays, envoie un corps d'armée. L'Angleterre était plus hésitante, s'en rapportait à nous, ne désirant pas s'en mêler. (*Bruit.*)

Quelques troupes anglaises avaient été momentanément mises à terre; elles furent rembarquées bien avant que les dissentiments dont j'aurai à parler se fussent produits. Il faut rendre à chacun la justice qui lui est due. Je ne blâme ni ne loue aucune des puissances étrangères; j'établis seulement les faits de chacun. L'Europe jugera.

L'expédition est donc partie. Ce n'était pas pour recommencer les négociations, car nous savions à cet égard à quoi nous en tenir. Ce qu'il fallait, c'était agir, marcher, renverser un fantôme de gouvernement, imposer la justice, et, si le pays voulait, prendre en main sa propre cause et fixer son avenir, l'occasion lui en était offerte.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? Les trois plénipotentiaires, je dois dire plutôt les quatre ou cinq plénipotentiaires, arrivèrent avec des idées sensiblement différentes. Les plénipotentiaires français ont des instructions nettes et formelles. L'Angleterre hésite; tout ce qui tend à une action à l'intérieur ne paraît pas convenir à la politique du gouvernement anglais.

Le plénipotentiaire espagnol semble, je dis semble, messieurs, le plénipotentiaire espagnol semble avoir sur le Mexique des idées toutes spéciales. Il croyait à la force de Juarez, il croyait à ses ministres, il avait des rapports avec plusieurs d'entre eux; il avait de nombreuses relations dans le pays; il n'avait pas des griefs de l'Espagne et de la France le même assentiment qui avait dicté le traité. (*Mouvement.*)

Le résultat fut qu'un adoucissement se manifesta dans l'expédition. Elle arrivait pour imposer une volonté; elle s'arrêta. Elle entama des conversations plus ou moins diplomatiques. Elle avait des réparations à demander; elle envoya à Juarez une sorte d'ultimatum, et elle semblait charger le gouvernement même sur la chute duquel on comptait de réformer le gouvernement.

Voilà comment l'affaire a été engagée.

Messieurs, lors de la discussion de l'adresse, je disais, en répondant à l'honorable M. Jules Favre : Nous sommes sur la route de Mexico; nous y sommes peut-être. Messieurs, je me trompais. On s'était engagé dans une voie tout autre. On s'a-

bandonnait à des espérances de négociations, à des espérances d'accueillement du gouvernement de Juarez.

Ces espérances-là, jamais la France ne les avait eues. Nous savions qu'il n'y avait pas à traiter avec le gouvernement mexicain; que la parole, que la signature de ces hommes étaient sans valeur; que tous ces chefs avaient employé leur existence éphémère à tromper les étrangers, à pressurer les nationaux. (*C'est vrai! c'est vrai!*)

La France et ses représentants n'avaient pas dans cette situation la prépondérance que donne la plus forte part de troupes. L'Espagne avait le principal corps d'armée; l'Angleterre se tenait à peu près en dehors, mais elle avait sa politique.

Dans cette situation, les plénipotentiaires français subirent,

leurrer, qu'à compter sur de vaines promesses qui ne seraient pas tenues. (*C'est vrai! c'est vrai!*) Le gouvernement comprit que Juarez comptait sur la mauvaise saison, sur la fièvre jaune, sur les pluies; c'étaient là les alliés de Juarez.

Le corps expéditionnaire était arrivé en janvier, et l'on avait devant soi plusieurs mois, jusqu'au mois d'avril, pour agir; mais le temps se perdait, et on allait se trouver dans une position très-difficile, sinon impossible.

Dès que le gouvernement connut la fausse voie où l'on s'était engagé, il s'empressa d'émettre son opinion. Il faut que vous sachiez les faits, messieurs; je ne parle pas seulement pour vous, mais aussi pour le dehors. Il faut qu'un gouvernement comme celui de l'Empereur reste pur de l'accusation d'avoir compromis légèrement le nom de la France. Il faut, quand on



Mexicaine de la Tierra-Caliente.

mais le mot est trop fort, je dirai plutôt les plénipotentiaires français consentirent à cet essai. C'était une chose bien inutile, mais c'était une chose bien dangereuse. Juarez ne perdit pas le temps précieux qu'on lui laissait; il savait qu'il lui importait de gagner du temps.

Le 18 décembre, il promulgue un décret fermant le port de la Vera-Cruz; on y déclarait traîtres ceux qui avaient, disait-on, favorisé la cause des envahisseurs. Grâce était accordée à tous les Mexicains compromis... à tous... excepté à ceux qui, dans l'opinion du gouvernement, étaient indignes de la recevoir (*on rit*); et le gouvernement se réservait de faire connaître ses raisons pour chaque cas particulier.

Ce que Juarez craignait, ce n'était pas d'être contraint à promettre de payer, c'était que ses compatriotes ne revinssent pour se mettre à la tête d'un mouvement. Alors, tous ceux qui sont mécontents de l'état présent des choses sont des traîtres?

Messieurs, lorsqu'en France on connut cette première démarche faite vers Juarez, le gouvernement français n'hésita pas à blâmer cette voie, qui ne pouvait nous amener qu'à nous

à dix ans de gloire derrière soi, qu'il ne reste pas un nuage devant. (*Vive approbation.*)

M. Thouvenel écrivit à ses plénipotentiaires que, puisque la conciliation ne réussissait pas, il fallait agir avec énergie, que les négociations, les retards n'avaient d'autre résultat que de permettre au gouvernement de Juarez de se fortifier contre nous. Notre ministre à Madrid se mit en rapport avec le gouvernement espagnol, et il trouva ce gouvernement exactement dans les mêmes sentiments que nous.

M. Calderon Collantes déclarait, lui aussi, qu'il fallait agir avec rapidité, avec énergie, qu'il était absurde de demander à un gouvernement ennemi la permission de s'établir sur tel ou tel point du pays, qu'on ne pouvait, coûte que coûte, abandonner l'entreprise dans laquelle on était engagé; que l'Espagne, pour sa part, était à cet égard très-décidée. (*Bruit.*)

Une conversation analogue eut lieu à Londres entre nos ambassadeurs et M. le comte Russell. Le comte Russell reconnut aussi qu'il eût mieux valu agir avec plus de rapidité; mais, je dois le dire, le cabinet anglais n'est pas sorti de la réserve

qu'il a toujours eue lorsqu'il a été question d'agir à l'intérieur du pays. Sa circonspection sur ce point ne s'est pas démentie. (Mouvement.)

Il fallait donc agir avec énergie. Mais, pendant que s'échangeaient les correspondances, difficiles et lentes, entre l'Europe et le Mexique, les négociations continuaient dans ce pays à suivre la voie regrettable qui avait été adoptée, et Juarez, au lieu de répondre aux espérances que ces négociations pouvaient donner, prenait, avec l'énergie d'une tyrannie qui ne recule devant rien, les mesures les plus violentes pour étouffer à l'intérieur toute manifestation de l'opinion qui pouvait lui créer des difficultés. Il rendait dans ce but un décret qui est un monument de la tyrannie la plus sanguinaire.

La peine de mort y est écrite dix-sept ou dix-huit fois. Tout étranger détenteur d'une arme est puni de dix ans de galères; tout Mexicain entre les mains duquel une arme est trouvée est condamné à mort! Voilà comment ce gouvernement répondait à l'appel adressé par les trois puissances aux populations mexicaines pour qu'elles fissent connaître leurs vœux.

C'est en présence de ces faits que fut signée la convention de Soledad, convention négociée par le général Prim seul, acceptée ensuite par les autres plénipotentiaires. Que disait-elle? L'expédition allait faire la guerre au gouvernement de Juarez; elle allait provoquer l'établissement d'un autre gouvernement au Mexique, et le premier acte du général Prim est de prêter la force morale d'une sorte de reconnaissance au pouvoir de Juarez.

Il stipule en février que des négociations s'ouvriraient en avril; il demande la permission pour les troupes alliées de prendre des positions salubres. Il s'engage à rétrograder vers les terres chaudes, où règne la fièvre jaune, si les négociations ne réussissent pas. Nos malades sont confiés à la garde de la loyauté éprouvée du gouvernement mexicain, le drapeau du Mexique doit flotter sur les forts de la Vera-Cruz à côté du drapeau de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne.

C'étaient là des conditions contraires à la politique du gouvernement français, des conditions déplorables.

— Humiliantes! dit une voix.

Le ministre continue:

« Les journaux ont dit que le gouvernement de l'Empereur avait demandé à l'Espagne le rappel du général Prim. Le gouvernement de l'Empereur n'a souci que de sa propre dignité; il laisse les autres gouvernements juges de la leur. (Très-bien! très-bien!)

Il s'est bornée à désavouer pour sa part la convention de Soledad comme contraire à l'honneur de la France.

Une voix. — Et c'était vrai!

M. LE MINISTRE. — Ce sentiment, il fallait savoir si nos alliés le partageraient. M. Barrot écrit que le gouvernement espagnol blâmait aussi la convention de Soledad; que le président du conseil reconnaissait les fautes commises, et se disait prêt, si le parti conservateur se montrait au Mexique, à l'appuyer de l'autorité morale de l'Espagne. M. Barrot lui déclara que le gouvernement de l'Empereur ne permettrait pas que les soldats français sortissent du Mexique humiliés. (Très-bien! très-bien!)

L'Espagne, répond M. le duc de Tétouan, fera pour son drapeau tout ce que la France fera pour le sien; elle ne reculera devant aucun sacrifice. (Mouvement prolongé.)

Ainsi, l'Espagne semblait d'accord avec nous pour juger la convention de Soledad. De nouvelles instructions furent envoyées au Mexique.

Le commandement de nos troupes fut donné au général de Lorencez; la direction diplomatique fut confiée à M. de Saligny, et on lui traça cette ligne de conduite: Avant tout, poursuivre le redressement de nos griefs, aider moralement à l'établissement d'un gouvernement offrant des garanties, sans l'imposer.

Ainsi, à chaque pas, le principe fondamental de notre politique au Mexique est rappelé, confirmé.

Nous n'imposons rien, nous demandons un gouvernement qui réponde à notre loyauté par la sienne. Quant à la souveraineté du peuple, qu'elle prenne la forme qu'elle préférera; république ou monarchie, elle est libre à cet égard. Ce que nous voulons, nous, c'est un gouvernement.

La convention de Soledad signée, les plénipotentiaires restèrent en conversations officielles en attendant l'ouverture des conversations officielles au mois d'avril.

Dans le pays, pendant ce temps, que se passait-il? Des choses qui rendaient impossible le maintien de cette convention. Au lieu d'imposer aux brigands qui l'entouraient le respect de nos nationaux, Juarez les livre à toutes les vexations, à toutes les exactions, à tous les périls. J'ai les mains pleines de récits de Français emprisonnés, pressurés, obligés de livrer leur fortune à ceux qui nous combattent. Une personne notable de Mexico écrivait que Juarez mettait de côté tout sentiment de honte et persécutait tous les étrangers, notamment les Français et les Espagnols.

Le ministre d'une puissance étrangère et amie, qui portait à nos nationaux l'appui plus bienveillant qu'efficace de son pavillon, signalait les mêmes avanies. Ainsi nous étions à cinquante lieues de distance avec nos soldats, et des citoyens français étaient ainsi couverts d'outrages! Quoi de plus intolérable! Ce n'était pas sans doute pour assister à de pareilles choses que le drapeau de la France flottait au Mexique! (Très-bien! très-bien!) Il était donc impossible de maintenir plus longtemps une pareille situation.

Pendant ce temps, qu'arrivait-il! On exécutait le sanginaire décret du 25 janvier de Juarez. On menaçait de mort les Mexicains qui pendant notre occupation de la Vera-Cruz avaient bien voulu se charger de l'administration municipale. Pouvaient-ils supporter un pareil état de choses!

Il y a un juge de cette situation que personne ne récusera, c'est le général Prim lui-même.

CHAPITRE X

Correspondance du général Prim. — Le général Almonte. — Dernière conférence à Orizaba. — Lettre de l'amiral Jurien de la Gravière. — Pourquoi on ne peut traiter avec Juarez. — Trois mois de délais diplomatiques.

Ici l'orateur donne lecture d'une lettre adressée le 20 mars dernier à l'amiral Jurien de la Gravière par le général Prim. Voici le sens de cette lettre: « Nous jugeons la situation de même, dit le général Prim. Votre idée, comme la mienne, est d'agir énergiquement si le gouvernement mexicain ne fait pas droit à nos justes réclamations. Nos concitoyens sont soumis à des contributions forcées; le gouvernement mexicain menace de fermer les communications commerciales de la Vera-Cruz. Eh voilà trop, en voilà assez pour brûler nos papiers et marcher en soldats. Réunissons-nous donc, et que cela finisse! (Mouvement prolongé.)

Cette lettre, continue l'orateur, n'a pas été publiée dans les documents distribués aux cortès; mais, la réponse qu'elle a provoquée de la part de l'amiral Jurien de la Gravière et étant insérée, je crois n'avoir pas manqué aux convenances diplomatiques en lisant cette dépêche. » (Très-bien, très-bien.)

L'orateur donne ensuite lecture d'une seconde lettre du général Prim, qui, le 21 mars, adressait à l'amiral Jurien une nouvelle lettre dans laquelle il déclarait que les alliés ne pouvaient permettre que le gouvernement mexicain poursuivît ses vexations de toute nature; il ajoutait que le ton de la correspondance du général Doblado ne pouvait convenir à la juste fierté des alliés, et terminait en disant qu'il ne fallait pas chercher dans d'autres motifs la cause de son humeur belliqueuse. (Exclamations et rires.)

« Je ne prétends pas blâmer personne.

Une voix. — Cela n'est pas nécessaire!

M. LE MINISTRE. — Le gouvernement de l'Empereur se borne à expliquer sa conduite. Quant à ceux qui n'ont pas fait comme lui, leurs gouvernements et le monde en sont juges. (Très-bien! très-bien!)

Les lettres que j'ai lues étaient des 20 et 21 mars. Le 23 mars, le surlendemain, le général Prim écrivait encore à l'amiral Jurien et lui disait: Je commence mes préparatifs de départ (exclamations et rires), et mes troupes se embarqueront dès que nous aurons eu notre dernière conférence.

Que s'était-il donc passé entre le 21 et le 23? La raison officielle de ce brusque changement a été la présence du général Almonte parmi les troupes françaises. Je donnerai tout à l'heure des détails particuliers sur cet épisode spécial. Je veux auparavant dire quelques mots sur la situation des commissaires espagnol et français.

Vous avez vu par les lettres des 20 et 21 mars que le général Prim était disposé à redresser par la force la réparation

des griefs de sa nation. Mais l'état des choses ne comportait-il pas d'autres mesures? et le commissaire français n'avait-il pas raison de vouloir obtenir de Juarez une amnistie sérieuse et de demander que la volonté du peuple mexicain pût se manifester librement?

N'était-il pas juste d'exiger que la population, délivrée de son oppression, pût faire connaître ses intentions? Si elle avait voté la république, elle eût été dans son droit; si elle avait voté autre chose, elle eût encore été dans son droit. C'est sur ce point que le commissaire espagnol oppose une résistance absolue.

Quant à la présence du général Almonte dans notre camp, l'amiral français écrivait le 22 mai au général Prim que ce n'était pas de son aveu que les émigrés mexicains avaient quitté la Vera-Cruz sous la protection des troupes françaises; qu'à son avis ils auraient dû attendre l'armistice. L'amiral ajoutait qu'avant il fallait rétablir l'ordre et la tranquillité au Mexique.

Ainsi, voilà bien quelles étaient les deux politiques en présence. On ne s'entendait que pour reconnaître qu'il fallait réprimer la conduite de Juarez; on n'était plus d'accord quand il s'agissait de donner au peuple mexicain des moyens de faire connaître sa volonté.

Et cependant d'autres peuples n'ont-ils pas été convoqués de la même manière! (Très-bien!) Est-ce qu'ils n'avaient pas été aidés par le drapeau de la France, qui, l'honorable M. Jules Favre le reconnaît, n'était pas pour eux un drapeau étranger?

N'est-ce pas à l'aide de ce drapeau qu'ils se sont délivrés de gouvernements tyranniques? N'ont-ils pas voté librement à l'ombre de ce drapeau? (Très-bien! très-bien!) Ce que vous trouvez bien au delà des mers, trouvez-le donc bien au delà des mers! (Vive approbation.)

Le 11 avril, les commissaires alliés eurent à Orizaba leur dernière conférence. Du procès-verbal de cette séance, l'honorable M. Jules Favre n'a cité que des paroles des plénipotentiaires étrangers qui se trouvaient en contradiction avec le droit de la France.

Pourquoi ne pas avoir rapporté une seule des phrases des deux plénipotentiaires qui soutenaient les intérêts de notre pays? (Très-bien!) Quand dans une assemblée française on discute des intérêts français, on devrait tenir plus de compte de l'opinion de nos représentants. (Très-bien! très-bien!)

Quand cette dernière conférence se réunit, l'accord n'existait plus entre les commissaires alliés. M. Wyke avait toujours été disposé à traiter avec Juarez. L'Angleterre oubliait, à mon sens, toutes les conventions violées depuis vingt-cinq ans. C'était son affaire, et je n'ai pas à discuter sur ce point.

Un de nos représentants à cette conférence était l'amiral Jurien de la Gravière, et, qu'il me soit permis de rendre ici un hommage mérité à ce caractère loyal, généreux; l'amiral Jurien s'est acquitté de sa tâche avec le plus profond sang-froid, mais avec le sentiment de notre infériorité numérique vis-à-vis des Espagnols; ils étaient six mille, nous n'étions que douze cents.

Hé bien! que dit l'amiral Jurien, dans la parole duquel vous avez, messieurs, je n'en doute pas, une entière confiance? (Oui! oui!) Il déclare que nulle part il n'a vu pareille terreur, spoliations plus arbitraires, joug plus accablant.

Et quand il juge ainsi la situation, il écarte tous les projets relatifs à l'archiduc Maximilien. « Il n'est pas question de monarchie, dit-il; ce qu'il faut, c'est un gouvernement moral et respecté; la plus grande partie de la population veut le terme de l'anarchie; mais elle n'ose se prononcer, et nous attend à Mexico. »

C'est ainsi que l'amiral Jurien apprécie la situation, et il ajoute: « On ne peut traiter avec un gouvernement qui permet les exécutions sanguinaires et les édits de mort: il faut que nos troupes aillent à Mexico. »

Je reviens maintenant à la correspondance des 21 et 22 mars. Vous avez été frappés, messieurs, de voir M. le général Prim, qui, dans les deux premières lettres, considérait que les vexations du gouvernement mexicain devaient décider les alliés à agir, annoncer le 23 son intention de quitter le Mexique avec ses troupes.

On a recherché les motifs de la détermination du général Prim, et on a dit que, du 21 au 23 mai, il y avait eu une conférence entre M. Wyke, le général Prim et deux ministres mexicains, dont l'un, M. Etcheverria, était l'oncle du général Prim, ce qui assurait mieux les bonnes relations. (Ah! ah!)

Pas de suppositions, messieurs; pas une seule supposition! il faut respecter tout le monde. Le général Prim est un homme qui, à part ses dissentiments avec la France, et, quel que soit le sentiment qu'on puisse avoir sur sa conduite, ne doit pas être suspecté. (Bruit.)

J'ai le désir, et c'est la volonté de l'Empereur, quel que soit notre désaccord momentané avec deux grandes puissances, d'apporter dans mes paroles toute la courtoisie et la convenance nécessaires. (Très-bien! très-bien!)

Quoi qu'on dise, les trois gouvernements restent en bons termes, et l'écho d'outre-Manche nous apportait hier des paroles éloquentes suffisamment significatives à ce sujet.

Aussi je ne veux blesser personne, je ne veux laisser place à aucune allusion. Les faits sont là, qu'on les juge.

Done, du 21 au 23 mars, on avait vu M. Etcheverria avoir une conférence avec le général Prim et M. Wyke. Les ministres mexicains avaient renoncé à plusieurs de leurs prétentions, et notamment à la taxe de 2 0/0 sur les étrangers.

On avait dit: si ces promesses ne sont pas tenues, il sera toujours temps de déclarer la guerre; mais il ne faut pas la déclarer pour des motifs futiles. Pourquoi, demandait-on, les plénipotentiaires français ne consentiraient-ils pas à mettre à l'épreuve la sincérité du gouvernement mexicain?

Pourquoi? Mais vingt ans de vexations et d'avanies nous avaient édifiés. Attendez! mais c'eût été une dérision amère. C'est là une explication bien faible pour ce changement du 21 au 23; la guerre le 21, le rembarquement des troupes le 23. Le motif de la rupture a été cette divergence complète. La France a voulu une réparation énergique; elle n'a pas été fâchée de mettre le Mexique en mesure de se déclarer lui-même sur le gouvernement qu'il désirait.

Nous étions tous d'accord sur ce point, au départ. Chacun a coopéré plus ou moins à ce but accepté. Quand nous en sommes arrivés de plus en plus aux moyens pratiques, l'Angleterre s'est abstenue.

Quand nous avons persévéré à marcher à l'exécution du plan concerté en commun, nous avons vu l'Espagne se retirer à son tour.

Le général Almonte, dit-on, a été le motif de cette retraite. Je m'étonne de cette préoccupation du général Prim, surtout en face d'un fait précédent. Un général qui avait figuré dans une situation bien plus vive, bien plus tranchée que celle du général Almonte, Miramont, s'était présenté sur les rives du Mexique. L'Angleterre l'avait arrêté, et d'autorité, sans consulter les autres puissances elle l'avait renvoyé aux Antilles.

Qu'est-ce qui s'en est plaint? Le gouvernement espagnol. Cela résulte d'une dépêche du 7 mars 1862, adressée par le cabinet de Madrid au commandant des forces espagnoles au Mexique, et qui le loue de s'être plaint de la conduite de l'Angleterre, et qui ajoute, en l'engageant à faire ses efforts pour empêcher des faits pareils de se produire: « Le gouvernement de Sa Majesté a mission de protéger tout le monde et d'empêcher tout acte passif ou violent. » Comment se fait-il que le général Almonte n'ait pas trouvé les mêmes dispositions chez le général Prim? Comment ce dernier a-t-il oublié le principe proclamé par sa souveraine?

Quelle était la position du général Almonte? Les troupes de France sont arrivées au Mexique au mois de janvier, les Espagnols y étaient arrivés déjà. Tout le monde en Europe, Français, Anglais, Espagnols, était convaincu que l'expédition avait été immédiatement entamée, qu'en février la situation était tranchée, et que le pavillon français flottait à Mexico. Personne ne supposait des délais diplomatiques de trois mois.

Le général Almonte est arrivé le 1^{er} mars à la Vera-Cruz; il était parti d'Europe au commencement de février, ayant la conviction que la liberté était rendue à la nation mexicaine, et qu'il trouverait son pays ouvert.

Ne dites donc pas qu'on l'a expédié de France avec la mission d'allumer la guerre civile. Nous n'avions pas besoin d'une guerre civile. Ce que nous aurions voulu, c'est que tous les citoyens mexicains représentant une opinion, quelle qu'elle fût, se rendissent au grand congrès de la nation, ouvert sous la protection de la France, et exprimassent librement leur volonté sur le gouvernement du pays. Ainsi, l'arrivée du général Almonte ne devait avoir lieu qu'au moment où le scrutin serait ouvert sur la volonté nationale.

Tant qu'il a été à l'abri de notre drapeau, il n'a pas fait un